



PAR COURRIEL

Montréal, le 21 mars 2022

Objet : Votre demande d'accès à l'information
N/D 032 142 000 / 2021-2022-095D

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue à nos bureaux le 18 février dernier par courriel et telle que formulée, vous désirez obtenir :

- « *L'ensemble des dépenses de la SAQ en lien avec l'imposition du passeport vaccinal;*
- *Le montant des dépenses de la SAQ pour les agents de sécurité embauchés dans le cadre de l'imposition du passeport vaccinal ».*

En réponse à vos questions, nous tenons d'abord à préciser que nous avons été en mesure d'identifier les montants payés à des tiers pour la mise en place et la gestion du passeport vaccinal dans nos établissements. Par ailleurs, l'application du passeport vaccinal dans nos succursales a été incluse dans les tâches de nos employés et les coûts spécifiques pour cette fonction ne peuvent être isolés.

Ainsi, pour la période du 18 janvier 2022 au 16 février 2022 des dépenses totalisant 1 271 000 \$ ont été comptabilisées pour la mise en place et la gestion du passeport vaccinal. De ce montant, une somme de 1 137 000 \$ a été payée pour les dépenses des agents de sécurité et une somme de 134 000 \$ a été payée pour la location d'appareils nécessaires pour la validation du passeport dans nos succursales.

Recevez, [REDACTED] l'expression de nos sentiments distingués.

Le Responsable adjoint à l'information

[REDACTED]
Me Daniel Collette